

COMMUNE LES ALBRES

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 Février 2026

Excusés : Christophe VEYRI, Delphine FLOUVAT, Antonin HUSSAUD

Ordre du jour :

- Compte rendu de la précédente réunion
- Schéma assainissement collectif CCPM
- Changement de statuts Aveyron Ingénierie
- Vente chemin à Calmettes
- Protection sociale complémentaire
- Personnel communal
- Questions diverses

I) Schéma directeur assainissement collectif CCPM

Le Maire fait un historique sur les schémas d'assainissement. L'état avait décidé de transmettre la compétence au communauté de communes avant de revenir en arrière.

Ce type de schéma va être réalisé par la communauté de communes et facturé à chaque commune, candidate

L'agence de l'eau subventionne à 80 %

Le conseil municipal est d'accord pour faire la demande de subvention

II) Changement de statuts Aveyron Ingénierie

Cette structure change de statut pour devenir un établissement public administratif

III) Protection sociale complémentaire

Le Maire donne une explication sur la mise en place de cette participation obligatoire

Il propose de s'aligner sur les bases de la communauté de communes, soit une participation de 15 € par agent qui a une mutuelle labellisée.

IV) Personnel communal

Carole reprend après les vacances, c'est Emma qui va reprendre la place de Carole Latremolière.

V) Vente chemin à Calmettes

Le conseil approuve la vente des parcelles communales à Monsieur Borie Georges.

VI) Questions diverses

Tour de garde des élections municipales, validé comme les dernières

Passage à la fibre la Poste informe que le réseau cuivre va être supprimé et qu'elle souhaite se connecter sur le réseau fibre de la mairie.

Aménagement de la RD 994, les travaux vont commencer pour la première tranche.

Fin de séance